

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01735 Numéro SIREN : 879 895 167 Nom ou dénomination : A Z AUDITION
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2023 sous le numéro de dépôt 21164

2151735

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
			Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes
			Déclaration néante
Si PME innovantes			DEPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL maritime
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)			
A ADRESSES DE L'ENTREPRISE	111 RUE LA FONTAINE		
adresse du siège social	94120 FONTENAY SOUS BOIS FRANCE		
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :			
Adresse de messagerie			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère			
B ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
Activités exercées	Commerce de détail d'articles médicaux		
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC			
1 – Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :			
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :			
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?	Oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	EBP
ECF		Désignation du prestataire	
Nom et adresse du comptable		Salarié/Indépendant :	Tél :
IPB* CONSEILS 104 Boulevard Davout 75020 PARIS RCS PARIS 848 381 539 TEL. 06 56 77 01 93			
Nom et adresse du conseil		Salarié/Indépendant :	Tél :

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION				
1 Résultat fiscal				
Bénéfice imposable au taux normal				
Bénéfice imposable à 15 %				
Déficit				29 945
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values				
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%				
Plus-values à long terme au taux de 19%				
Autres Plus-values imposables au taux de 19%				
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%				
Plus-values exonérées art. 238 quindecies				
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissements immobiliers cotée		Autres dispositifs		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer				
Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI				
D IMPUTATIONS				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)				
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.				
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)				
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %				
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ				
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %				

Consultation du compte fiscal
879 895 167 SAS A Z AUDITION
Déclaration déposée le 19/05/2023 en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt rectificatif)
IS

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Formulaire néant

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.	
- Payées par la société elle-même	(a)
- Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)	(e)
	(f)
	(g)
	(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%	(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) -- SARL - tous les associés ; -- SCA - associés gérants ; -- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; -- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montants des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8

K DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)

Adresses des autres établissements

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	63 913		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
MVLT imposées à		0%	15%	19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus fiscaux, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
--	--

Consultation du compte fiscal
879 895 167 SAS A Z AUDITION
Déclaration déposée le 19/05/2023 en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt rectificatif)
IS

2023 A - BILAN SIMPLIFIÉ									
								Formulaire néant	
ACTIF			Exercice clos en N						
			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		
Actif immobilisé									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012					
	Autres	014		016					
Immobilisations corporelles		028	36 333	030	12 686			23 647	
Immobilisations financières (1)		040		042					
Total I (5)		044	36 333	048	12 686			23 647	
Actif circulant									
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052					
	Marchandises	060		062					
Avances et acomptes versés sur commandes		064	972	066				972	
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	6 439	070				6 439	
	Autres (3)	072		074					
Valeurs mobilières de placement		080		082					
Disponibilités		084	300	086				300	
Charges constatées d'avance		092		094					
Total II		096	7 711	098				7 711	
Total général (I + II)		110	44 044	112	12 686			31 358	
PASSIF								Exercice N NET	
Capitaux propres									
Capital social ou individuel								120	1 000
Écarts de réévaluation								124	
Réserve légale								126	
Réserves réglementées								130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants						131	)	132	
Report à nouveau								134	1 628
Résultat de l'exercice								136	-29 969
Subventions d'investissement								137	
Provisions réglementées								140	
Total I								142	-27 341
Provisions pour risques et charges				Total II				154	
Dettes (4)									
Emprunts et dettes assimilées								156	20 583
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164	
Fournisseurs et comptes rattachés								166	5 355
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :						169	5 329)	172	32 761
Produits constatés d'avance								174	
Total III								176	58 699
Total général (I + II + III)								180	31 358
Renvois									
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE									
								Formulaire néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE								Exercice N	
Produits d'exploitation									
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires			209		210	173 372	
Production vendue	biens				215		214		
	services				217		218	18 462	
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222		
Production immobilisée							224		
Subventions d'exploitation reçues							226		
Autres produits							230	4 163	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	195 997	
Charges d'exploitation									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							234		
Variation de stock (marchandises)							236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)							238	107 191	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)							240		
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier		immobilier		242	19 721	
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle		243	1 496	)	244	2 692
Rémunérations du personnel							250	63 913	
Charges sociales							252	23 537	
Dotations aux amortissements							254	7 267	
Dotations aux provisions							256		
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259		)	262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260				5
Total des charges d'exploitation (II)							264	224 326	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	-28 329	
Produits et charges divers									
Produits financiers							(III)	280	
Produits exceptionnels							(IV)	290	
Charges financières							(V)	294	1 616
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347		)	(VI)	300
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348				
Impôts sur les bénéfices							(VII)	306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	-29 969	

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312		314	29 969
Réintégrations									
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles						322			
Impôts et taxes non déductibles						324			
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	24		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Déductions									
Entreprise nouvelle (44 sexies)				986			342		
Zone franche urbaine (44 octies A)				987					
Zone restruct. défense (44 terdecies)				127					
Zone revitalisation rurale (44 quindécies)				138					
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)				981					
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				989					
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)				991					
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992					
Investissements outre-mer				344					
Zone franche d'activité (44 quaterdecies)				345					
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)				993					
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit			346			350		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648					
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641					
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		354	29 945	
Déficits									
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)				dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		372	29 945	

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Pénalités, amendes fiscales	24
Divers à déduire	
Libellé	Montant

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES													
Fonds commercial		400		402		404		406					
Autres		410		412		414		416					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES													
Terrains		420		422		424		426					
Constructions		430		432		434		436					
Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446					
Installations générales, agencements et aménagements divers		450	12 524	452		454		456	12 524				
Matériel de transport		460	23 000	462		464		466	23 000				
Autres immobilisations corporelles		470	809	472		474		476	809				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	36 333	492		494		496	36 333				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499			
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		500		502		504		506			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
Terrains		510		512		514		516			
Constructions		520		522		524		526			
Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536			
Installations générales, agencements, aménagements divers		540	5 010	542	2 505	544		546	7 515		
Matériel de transport		550	383	552	4 600	554		556	4 983		
Autres immobilisations corporelles		560	27	562	162	564		566	189		
TOTAL		570	5 420	572	7 267	574		576	12 687		

A Z AUDITION

SAS

Au Capital Social de 1 000 €

Divisé en 100 parts de 20 € la part

111, rue la fontaine 94120 FONTENAY SOUS BOIS

RCS CRETEIL : 879 895 167

ASSEMBLEE GENERALE DE CLOTURE DES COMPTES ANNUELS

Procès-verbal en date du 20 Juin 2023

L'an deux Mille Vingt Trois , le Vingt Juin à dix heures.

Les Actionnaires de la Société se sont réunis, au siège social de ladite société, susvisée sur la convocation qui leur a été faite par la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Mme ZAHOUANI ANAIS, Président

Sont présents :

- Mme ZAHOUANI Anaïs
Président , soussignée de première part,
Pour 60 Actions , numérotées de 01 à 60 ci 60 Actions

- Mme ZAHOUANI Insaf
Actionnaire, soussignée de deuxième part,
Pour 40 Actions, numérotées de 61 à 100ci..... 40 Actions

Total des parts composant le Capital social 100 Actions

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée
En entrant en séance.

Le Président constate que les actionnaires sont présents et qu'ils possèdent ensemble la totalité des Actions sociales, et peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise des trois quarts de capital social, au moins.

Le Président peut prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président :

- Le rapport de gestion (rapport des comptes annuels)
- La proposition d'affectation du résultat.
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée
- La feuille de présence.

Le Président déclare que les documents requis ont été tenu à la disposition avec tous les renseignements exigés par la loi au siège social pendant les quinze jours avant la date de la présente.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration

A Z AUDITION

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Le rapport de gestion (rapport des comptes annuels)
- La proposition d'affectation du résultat
- Pouvoir en vue des formalités légales
- Questions diverses

Les Actionnaires appelées à voter, donnant acte à l'unanimité à la gérance, du respect intégral de leurs droits quant au mode de convocation de l'assemblée et à la communication des pièces.

Puis lecture est donnée du rapport de gestion.

Après discussion et personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur la résolution figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée générale des actionnaires, après avoir entendu lecture du Rapport de gestion sur l'ensemble des opérations et sur les comptes définitifs de l'activité arrêtés au 31 décembre 2022, et présentant un résultat comptable déficitaire de 29 945 Euros, approuve lesdits résultats :

- Les comptes annuels
- Le rapport de gestion

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne quitus au Président de l'exécution de son mandat et le charge de nouveau cette même Assemblée donne tous pouvoirs au Président pour effectuer toutes formalités afférentes à la publication et le dépôt de 1 exemplaire au Greffe du tribunal de commerce et des sociétés de Créteil, pour accomplir toutes déclarations et publicité prescrites par la loi.

L'Assemblée générale ordinaire approuve les propositions de la gérance et après avoir constaté que les comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2022, les approuve tels qu'ils ont été présenté avec un résultat fiscal déficitaire de 29 945 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale approuve les propositions de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2022 acquis un déficit reportable comptable de 29 969 Euros, décide de les affecter au compte report à nouveau 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clos.

PRESIDENT
Mme ZAHOUANI Anaïs



A Z AUDITION

RAPPORT DE GESTION DES COMPTES ANNUELS

L'an deux mille Vingt Trois, le vingt Juin à 10 heures

En exécution et conformément aux dispositions légales et réglementaires, ce rapport de clôture des comptes annuels a été établi afin qu'il soit présenté lors de cette Assemblée Générale Ordinaire, pour que chacun des Actionnaires puissent s'informer des opérations effectuées jusqu'au 31 Décembre 2022, à l'effet que ce rapport soit soumis à votre approbation.

Tous les documents prescrits par la loi vous ont été envoyés avec le rapport pour votre information à savoir :

- le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêté au 31 décembre 2022.
- Le texte de résolutions proposées.

Aucune observation n'est apportée lors de l'établissement des déclarations annuelles et des comptes définitifs afférent à l'activité de ladite société.

Pour les besoins de Gestion des comptes annuels, le bilan a enregistré :

- Des charges d'exploitation pour la liquidation, le compte de :

L'actif brut s'élevant à	44 044 €
Dont un total d'amortissement et provision de	12 686 €
L'actif net s'élevant à.....	31 358 €

Le passif s'élevant comme suit :

Dont un résultat de l'exercice en cours de	-29 969 €
& report à nouveau de	1 628 €
Dont un apport propre en capital de	1 000 €
Réserve légale	0 €
Et de dettes et Emprunts s'élevant à	58 699 €
Le Passif net	31 358 €

- Un compte de résultat (Production) s'élevant à	191 834 €
- Autres Produits	4 163 €
Dont un total des produits d'exploitation de	195 997 €
Total des charges d'exploitation de	224 326 €
Résultat d'exploitations de	- 28 329 €
Charges financières + divers de	1 616 €
Déduction exceptionnelle de	24 €
Impôt sur bénéfice	0 €
Provision réserve légale	0 €
Un état de l'exercice portant un résultat comptable Déficitaire	-29 969 €

Dans le but que l'ensemble de nos diverses propositions disposées à l'approbation de L'Assemblée Générale Ordinaire que nous avons opté à détailler les comptes et annexer à ce rapport 1 copie du bilan afin de faciliter la prise de résolutions et permettre l'ordonnance d'un Quitus au Gérant pour sa gestion.

Le Président
Mme ZAHOUANI Anaïs



A Z AUDITION

FEUILLE DE PRESENCE

Président - Actionnaire

Mme. ZAHOUANI Anaïs



Actionnaire

Mme. ZAHOUANI Insaf

